

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 24 FEVRIER 2020.**



**Présents** : Mmes : AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, LE HARDY Nathalie, PERRENOUD Linda et TERRASSE Dominique  
MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTTO Mario et MOUA Daniel

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : M. JUBLLOT Alain à M. GROTTTO Mario, Mme SCHROEDER Marie-Lise à Mme LE HARDY Nathalie

**Absente excusée** : Mme MASSON Séverine

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2019.  
Mme LE HARDY Nathalie est nommée secrétaire de la séance.

**Les délibérations suivantes ont été entérinées :**

- ⇒ Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance 2020 – sécurisation des établissements scolaires (FIPD).
- ⇒ Aliénation de la parcelle section C n° 1855 lotissement Clos du Plateau.

**Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations :**

- Signature de la promesse de vente de la boulangerie et du logement attendant le 25 février 2020 chez Maître CHESNOY.
- Mise en place du tableau des permanences des conseillers pour les élections municipales du 15 et 22 mars prochains.

**Questions diverses :**

- Mme LE HARDY annonce une nouvelle organisation dans l'élaboration des repas au restaurant scolaire.

La séance est levée à 18h57.

**Le prochain conseil aura lieu le lundi 02 mars 2020 à 18h30.**

Le Maire,  
Michel BEEUWSAERT.